

<https://www.paris-normandie.fr/id501211/article/2024-03-07/laicite-lecole-queelles-sont-les-r...>

Par Mathis Helie

6 min read

Laïcité à l'école : quelles sont les recommandations du Sénat pour mieux protéger les professeurs ?

Lancé en réponse à la demande de la famille de Samuel Paty, un rapport du Sénat a été publié mercredi 6 mars 2024. L'objectif est de mieux protéger les professeurs.



L'objectif du rapport est de mieux protéger les professeurs - Photo d'illustration Unsplash

PARIS
NORMANDIE

Par Mathis Helie

Publié: 7 Mars 2024 à 15h14 Temps de lecture: 1 min

Apprendre de ses erreurs pour éviter un nouveau drame [Samuel Paty](#) ou [Dominique Bernard](#). Dans ce sens, un rapport du [Sénat](#), lancé en réponse à la demande de la famille de Samuel Paty, a été publié mercredi 6 mars 2024.

38 recommandations

À l'intérieur, 38 recommandations pour mieux protéger les professeurs et défendre la laïcité. Laurent Lafon (UDI) et François-Noël Buffet (LR) sont à l'origine de cette initiative.

Le rapport préconise l'élargissement de l'interdiction des signes et tenues religieuses à l'ensemble des activités liées à l'école. Les voyages et les sorties culturelles ou sportives devraient être également comprises.

La formation des professeurs est également au cœur des propositions. *« Il faut à tout prix harmoniser, réaffirmer les choses » sur la laïcité pour « qu'elle soit absolument respectée »*, a affirmé le sénateur LR François-Noël Buffet sur [franceinfo](#) jeudi 7 mars 2024.

Sur le sujet de la sécurité, les professeurs *« doivent être mieux préparés aux situations de tensions et de conflit »*, explique le rapport. L'installation de moyens d'alerte directs entre les établissements et les forces de l'ordre est envisagée.

La création de structures pour accueillir les élèves régulièrement exclus ou perturbateurs doit être également mise en place selon les deux sénateurs. Au sujet des sanctions, une proposition est faite pour les harmoniser sur le plan national.

« Réaffirmer l'autorité de l'école »

Les parents sont également concernés dans ces recommandations. *« Il faut réaffirmer l'autorité de l'école »*, préconise le rapport. Pour cela, les tuteurs légaux devront signer une charte en début d'année pour pouvoir les punir pénalement si non-respect des règles.

« La situation est plus que préoccupante, les violences dont sont victimes les professeurs sont en augmentation. Ils se censurent, ne discutent pas de tels sujets ou prennent beaucoup de précaution pour en parler, pour éviter ce type de contestation », a-t-il noté.

Dans ce sens, les sénateurs veulent faciliter le parcours judiciaire. Une des mesures évoquées serait la possibilité que l'administration puisse déposer plainte à la place de l'agent agressé.

Pour ne pas oublier les enseignants assassinés, une journée d'hommage obligatoire devrait être organisée en début d'année scolaire dans chaque établissement.

Generated with Reader Mode